

## GESTION DE LA COOPERATIVE



### Année Scolaire 2025/2026

Bulletin d'informations de l'Association Départementale de l'Office Central de la Coopération à l'École Marne  
OCCE 51 - 7 rue Gerbault - 51100 REIMS  
E-mail : ad51@occe.coop - Tel : 09 50 71 21 30 / 06 51 66 97 74

### Rentrée 2025

Chère collègue, cher collègue,

Depuis mai 2011 et les premières assises pour la prévention du harcèlement à l'école, la législation française a fait du chemin jusqu'à la création du délit de harcèlement scolaire le 02/03/2022. L'éducation nationale s'est dotée du programme Phare : 100% prévention 100% détection 100% solutions. Et c'est là, au stade de la prévention que l'OCCE joue pleinement son rôle de partenaire éducatif. En effet, la démarche pédagogique et les outils proposés sont autant de moyens de travailler la coopération, la communication, l'écoute, l'empathie, le climat de classe et donc de prévenir le harcèlement.

Vous avez entre les mains une arme de PREVENTION MASSIVE contre le harcèlement scolaire.

Bonne rentrée à chacune, chacun pour une année scolaire portée par l'esprit coopératif.

Christelle Ducroo - Counord, présidente de l'OCCE Marne.

#### Descriptif précis des actions, affiliation, inscriptions aux activités et services sur le site [ad51.occe.coop](http://ad51.occe.coop)



OCCE 51 - 2025/2026

### Bulletin d'informations OCCE (en image ci-contre)

**Disponible** lors de la réunion de prérentrée ou à l'inspection de circonscription et en ligne [sur le site OCCE](#).

### La coopérative scolaire OCCE expliquée aux parents

- Pourquoi adhérer à l'OCCE ?  
- A quoi sert la coopérative ?  
Sur notre site, retrouvez la [lettre aux parents](#) qui répondra en grande partie à ces questions.

### Le guide du mandataire

Droits et devoirs - légal/illégal - responsabilités ...  
Toutes les informations [sur le site OCCE](#) (gestion de la coopérative).

## FORMATION à la GESTION de la COOPERATIVE

⇒ **En présence à REIMS le 24/09**  
⇒ **En visio le 08/10 (à confirmer) ou le 16/10**  
**De 09h00 à 12h00**

Chantal Mugnier, José Mathieu et/ou Hélène Breuil-Drouet vous accueilleront.

**Pour vous inscrire merci de remplir le [Formulaire d'inscription](#).**

7 rue Gerbault – 51100 REIMS

Tél. : 09 50 71 21 30 / 06 51 66 97 74

[Site Internet](#)



**Le CRF/CRA 2024-2025**  
Le Compte Rendu Financier  
et le Compte Rendu d'Activités

**avant le 30/09/2025**

♦ **Vous faites la comptabilité sur Retkoop**

- ⇒ Après avoir vérifier le solde de la banque au 31/08.
- ⇒ Après avoir clôturer le cahier de comptabilité.
- ⇒ Retourner par mail ou courrier à l'OCCE le quitus ou compte rendu papier dûment signé par le mandataire et les vérificateurs.
- ⇒ Joindre les justificatifs des subventions reçues par les collectivités territoriales.

♦ **Vous ne faites pas la comptabilité sur Retkoop**

- ⇒ Saisir votre bilan sur l'espace Retkoop [www.retkoop.occe.coop](http://www.retkoop.occe.coop)

Votre identifiant  
**051-N°adhérentOCCE**

Votre mot de passe (sauf si changé)  
**051-N°adhérentOCCE**

- ⇒ Retourner par mail ou courrier à l'OCCE le quitus (compte rendu papier) dûment signé par le mandataire et les vérificateurs.
- ⇒ Joindre les justificatifs des subventions reçues par les collectivités territoriales. (une copie du relevé de banque suffit).

**L'ADHESION OCCE 25-26**

**À faire d'ici au 13/12/25**

en ligne sur l'espace RETKOOP

Votre identifiant  
**051-N°adhérentOCCE**  
Votre mot de passe  
**051-N°adhérentOCCE**  
(sauf si modifié)

**L'OCCE 51 prélevera directement le montant de l'adhésion 25-26 sur le compte bancaire.**

Une fois l'adhésion saisie sur Retkoop, il suffira de cliquer sur « je m'engage à être mandataire »

**Changement de mandataire / signataires**

Sur Retkoop, imprimer le formulaire changement de mandataire, le signer et le retourner à l'OCCE.

- ⇒ Pièces à joindre : copie de la carte d'identité recto verso pour les nouveaux et justificatif de domicile uniquement pour le nouveau mandataire.

Nous vous conseillons vivement de faire votre comptabilité sur Retkoop, le cahier de comptabilité remplaçant le tableur excel et le cahier papier.

[Plus d'infos sur le site OCCE 51](#)



**Le contrat d'assurance OCCE/MAE/MAIF**



Concernant l'assurance, les informations sont disponibles sur notre site rubrique gestion de la coopérative -> [assurance](#)

**Certificat** : disponible sur le [site retkoop](#)

Pour une attestation spécifique (locations de salle, prêt de matériel ....), faire une demande par mail à l'OCCE 51.

